

EXTRAIT

DES DELIBERATIONS DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 8 juillet 2019

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

<u>Etaient</u> présents :

Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle

DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Monsieur Serge OEHLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Cécile DELATTRE, Madame Christiane WOLFHUGEL, secrétaires

Procuration(s) :

Madame Laurence MULLER-BRONN ayant donné pouvoir à Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Rémi BERTRAND ayant donné pouvoir à Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER ayant donné pouvoir à Monsieur Thierry CARBIENER, Madame Françoise BUFFET ayant donné pouvoir à Madame Françoise BEY, Monsieur Jean-Louis HOERLE ayant donné pouvoir à Madame Danielle DILIGENT, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS ayant donné pouvoir à Monsieur Marc SENE, Madame Chantal JEANPERT ayant donné pouvoir à Madame Nathalie ERNST, Madame Martine JUNG ayant donné pouvoir à Monsieur Eric ELKOUBY, Madame Frédérique MOZZICONACCI ayant donné pouvoir à Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Denis SCHULTZ ayant donné pouvoir à Madame Catherine GREIGERT, Madame Nicole THOMAS ayant donné pouvoir à Monsieur Denis HOMMEL, Monsieur Nicolas MATT ayant donné pouvoir à Madame Françoise PFERSDORFF

Excusé(s): Madame Suzanne KEMPF, Monsieur Sébastien ZAEGEL

Absent(s): Madame Marie-Paule LEHMANN, Madame Michèle ESCHLIMANN

Rapporteur: Monsieur André ERBS

N° CP/2019/259 -

65520 - Fonds d'attractivité
Contrats Départementaux
Proposition d'aide pour la construction d'un complexe
sportif à coté du groupe scolaire de Val-de-Moder, pour la
modernisation du gymnase COSEC du Val-de-Moder et pour la
rénovation des espaces sportifs extérieurs

La Commission permanente du Conseil départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide :

- dans le cadre de la démarche de partenariat renforcé du Contrat départemental de développement territorial et humain du territoire d'Action Nord, du principe du soutien du Département du Bas-Rhin au projet de renforcement de l'offre sportive à destination des collégiens du collège de Val-de-Moder, s'appuyant sur la construction d'un complexe sportif, la modernisation du gymnase COSEC du val-de-Moder et la rénovation des espaces sportifs extérieurs ;
- de mobiliser son ingénierie en faveur de ce projet, notamment les services de la Mission Education Sport et Jeunesse ;
- d'approuver les termes du projet de convention partenariale à conclure entre le Département du Bas-Rhin, la Communauté d'Agglomération de Haguenau et la Commune de Val-de-Moder, joint en annexe à la présente délibération, et autorise son président à signer cette convention ;
- d'attribuer une subvention d'investissement de 1 547 445 € à la Communauté d'Agglomération de Haguenau, au titre du Fonds de développement et d'attractivité à raison de 1 500 000 € pour

la construction d'un complexe sportif à côté du groupe scolaire de Val-de-Moder et de 47 445 € pour la sécurisation des abords du collège de Val-de-Moder ;

- d'attribuer une subvention d'investissement de 79 260 € à la Commune de Val-de- Moder, au titre du Fonds de développement et d'attractivité, pour la modernisation du gymnase COSEC du Val-de-Moder et de la rénovation des espaces sportifs extérieurs ;
- d'approuver les termes des projets de conventions financières à conclure entre le Département du Bas-Rhin et respectivement la Communauté d'Agglomération de Haguenau et la Commune de Val-de-Moder, pour permettre le versement des subventions précitées, joints en annexes à la présente délibération, et autorise son président à signer ces conventions ;
- d'approuver les termes du projet de convention d'utilisation des équipements sportifs de la Commune de Val-de-Moder à conclure entre le Département du Bas-Rhin, la Commune de Val-de-Moder et l'établissement public local d'enseignement du collège du Val-de-Moder, joint en annexe à la présente délibération, et autorise son président à signer cette convention.

Pour extrait conforme : Pour le Président La Directrice Générale des Services Adopté à l'unanimité

Le Président, Frédéric BIERRY

Delphine JOLY

Accusé de réception N°: 067-226700011-20190708-lmc1127407-DE-1-1

Acte certifié exécutoire au : 17/07/19